



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard  
75006 Paris  
tél. : 01 53 63 55 00  
fax : 01 45 44 95 16  
www.anru.fr



téléchargeable sur [anru.fr](http://anru.fr)

## La dernière publication de l'ANRU met à l'honneur la qualité urbaine, architecturale et paysagère

**16 octobre 2012**

**L'ANRU publie l'ouvrage « Qualité urbaine, architecturale et paysagère : 98 contributions », recueil des candidatures à l'appel à projets lancé en 2010 par l'ANRU et ses partenaires.**

Mettre en mots les enjeux d'urbanisme durable et de qualité urbaine, structurer les enseignements de la démarche, valoriser les contributions : tels sont les objectifs de l'ouvrage.

Points forts, richesse et diversité des démarches sont ainsi mises en avant pour les 98 projets, parmi lesquels les 10 lauréats primés lors des Journées d'Echanges des acteurs de la Rénovation Urbaine de juin 2011 et les 2 mentions spéciales décernées par un jury d'habitants.

Dans des contextes locaux très divers, les réponses apportées par les projets se révèlent variées : mais si les facteurs de la qualité sont multiples, la place des habitants reste toujours déterminante.

### **La démarche urbanisme durable**

Elle s'inscrit dans l'approche de la ville durable qui constitue l'un des objectifs fondamentaux de l'ANRU. Ainsi, cinq projets de rénovation urbaine comptaient parmi les lauréats « Ecoquartier » du palmarès décerné en novembre 2011. Les rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durable ont été initiés en 2008 par l'ANRU et ses partenaires, principalement la Caisse des Dépôts.

### **Les rendez-vous**

L'ANRU organise des journées pour les professionnels qui rendent compte in situ des actions menées. Deux rencontres « Qualité urbaine, architecturale et paysagère » se sont tenues au cours du premier semestre 2012, à Grenoble et à Rennes.

*« Il n'y a pas un modèle de « projet ANRU » mais autant de démarches singulières » F.Grether, président du jury des professionnels*

### **A propos de l'ANRU**

Près de 5 millions d'habitants vivent dans des Zones Urbaines Sensibles ou dans des quartiers d'habitat ancien dégradé. L'ANRU met en œuvre des programmes de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de ces habitants.

A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (45 milliards d'euros d'investissements publics et privés) et le Programme Quartiers Anciens, l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, les centres multi-activités. L'ANRU développe également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi. Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, l'ANRU agit pour le développement des internats d'excellence et de la culture scientifique.

Engagement financier de l'ANRU et de ses partenaires :

**12,350** milliards d'euros sur 10 ans, qui génèrent **45** milliards d'euros de travaux.

### **CONTACT PRESSE :** **Direction de la Communication**

Laurence Quercy  
01 53 63 55 05  
[lquercy@anru.fr](mailto:lquercy@anru.fr)

